



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Catherine Morissette	1
Élection du vice-président, M. Gerry Sklavounos	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
Mme Catherine Morissette, présidente de la commission

M. Richard Merlini
M. Emmanuel Dubourg

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

(Onze heures trente-trois minutes)

Le Président (M. Bissonnet): ...aux membres de la Commission de l'économie et du travail de prendre place. Je déclare ouverte la séance de la Commission de l'économie et du travail.

Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de cette commission.

La procédure. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 23 mai 2007, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Catherine Morissette

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député de Chambly.

M. Merlini: M. le Président, j'aimerais proposer la candidature de la députée de Charlesbourg à la présidence de la commission.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que la proposition de M. le député de Chambly proposant la députée de Charlesbourg, est-ce que c'est adopté de la part du gouvernement?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée? Adopté.

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Alors, il nous fait un grand plaisir de féliciter la nomination de Mme la députée de Charlesbourg comme présidente de la Commission de l'économie et du travail. Madame, si vous voulez élire votre vice-président. Et je vous souhaite une bonne journée.

Élection du vice-président, M. Gerry Sklavounos

La Présidente (Mme Morissette): Merci, M. le Président. Alors, bonjour tout le monde. Je suis donc prête à recevoir les propositions pour le poste de vice-président.

M. Dubourg: Mme la Présidente, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, je propose que M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, soit élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

La Présidente (Mme Morissette): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Morissette): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Morissette): Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Morissette): Je déclare donc le député de Laurier-Dorion élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail. Félicitations!

C'est déjà la fin. Alors, la commission, ayant accompli son mandat pour aujourd'hui, ajourne ses travaux sine die. Au plaisir de vous revoir, tout le monde.

(Fin de la séance à 11 h 36)